



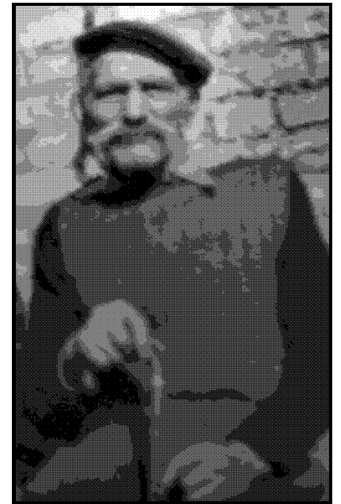
LA PROVILLOISE

Atelier Provillois d'Histoire Locale 25 août 2005 n°5

PAPA CHARLIE NOUS OUVRE SON LIVRE D'HISTOIRES. AUJOURD'HUI, **LE SECRETARIAT DE MAIRIE**

Bonjour les enfants! Nous voici de nouveau devant la mairie. Cette fois nous allons observer l'intérieur, en rangs serrés, car ce n'est pas très spacieux.

Voici le hall. Les dames qui travaillent derrière cette espèce de comptoir sont chargées entre autre de l'accueil des personnes qui font appel aux services de la mairie. Des présentoirs et des panneaux offrent des renseignements et de la documentation. On peut aussi consulter le cadastre, c'est-à-dire les plans détaillés de la commune. Une porte ouvre sur la salle des cérémonies où se déroulent les réunions du conseil municipal et les



Dans le fond se situe le bureau du maire. Rendons-nous maintenant à l'étage. Voici d'abord le bureau du directeur général des services. Je vous expliquerai tout à l'heure qui il est. Deux salles un peu plus spacieuses rassemblent la majorité des services à la charge de plusieurs employés.

Avant la Révolution de 1789, Proville n'avait pas de mairie pour la bonne raison que la fonction de maire n'existait pas. Pour conserver une trace des naissances, des mariages, des décès, le curé ou son adjoint, le clerc, rédigeaient les actes dans les registres paroissiaux. Le clerc effectuait de nombreuses tâches: sonneur de cloches, chanteur pendant les messes, et même maître d'école. Je peux vous nommer quelques-uns de ces clercs:

- Grégoire Gressiez et Jacques Vitou au 17e siècle
- Jérôme Vitou en poste jusqu'à l'âge de 82 ans et Jean-Roch Laude au 18e siècle

Au temps de la Révolution. Il faut que je vous raconte qui était Aubert-Joseph Boquet. Né en 1752 à Proville, il fait des études religieuses à Cambrai. Il devient clerc ce qui lui permet de remplacer Jean-Roch Béthune. Il profite d'un événement important, l'élection du premier maire en février 1790, pour devenir greffier, c'est-à-dire secrétaire de mairie.

Le problème c'est que cet homme exerce à lui tout seul beaucoup d'activités: clerc et maître d'école, mais aussi cultivateur!

En septembre 1792 la 1ère République est proclamée. Ce sont désormais les maires ou leur secrétaire qui doivent obligatoirement enregistrer les naissances, les mariages et les décès à la place des curés.

Aubert Boquet est désigné pour cette tâche qu'il assumera jusqu'en 1795. Toutefois une enquête le déclare inapte à exercer ses fonctions. Alors il se reconvertit dans le métier de cabaretier...

Le Proville d'Aubert Boquet

